



PROPYLÈNE

FICHE SIGNALÉTIQUE

DATE DE RÉVISION : le 1^{er} janvier 2009

1. INFORMATION SUR LE PRODUIT

Nom du produit : Max Power Propylene (odorisé)

Synonymes : Méthyl éthylène, propane

Famille chimique : Oléfine

Formule chimique : C₃H₆

Application et usage : Carburant tout usage ou matière de base chimique

Description du produit : Incolore, odeur d'hydrocarbure, composé, entreposé et manipulé sous forme de liquide sous pression

Catégorie de danger DOT : Gaz inflammable

Numéro CAS : 115-07-1

NUMÉROS DE TÉLÉPHONE

Urgence 24 heures

Canada 1-800-265-0212
(ERP 2-0010-062)

É.-U. 1-800-424-9300

FABRICANT/FOURNISSEUR

BernzOmatic
1 BernzOmatic Drive
Medina, NY 14103
585-798-4949

2. COMPOSANTS RÉGLEMENTÉS

Les composants ci-dessous sont définis en conformité au sous-article 13(a)(i) à (iv) ou à l'Article 14 (a) de la Loi sur les produits dangereux :

NOM	%	No CAS
Propylène	99,5 en volume	115-07-1
Propane	0 à 0,5 en volume	74-98-8

3. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES TYPES

État :	gaz incolore à température et pression normales
Densité :	0,5193 à 68 °F
Densité des vapeurs :	1,46 (air = 1)
Point d'ébullition :	-53,8 degrés F (-47,7 degrés C)
Solubilité dans l'eau :	Légèrement soluble (0,18 % en masse à 100 degrés F)
Point de fusion :	-301 degrés F (-185 degrés C)
Tension de vapeur :	160 psia à 68 degrés F
Matières volatiles :	100 % en volume
Masse moléculaire :	42,08
Densité :	0,51 g/cm ³ à 15 °C
Apparence et odeur :	gaz incolore, empuanti afin de permettre la détection de fuite

4. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

NATURE DU RISQUE

INHALATION :

Peut causer des troubles du système nerveux central (p. ex. : la perte de coordination, la faiblesse, la fatigue, la confusion mentale et la vision trouble) et/ou des dommages.

Respirer de fortes concentrations de vapeurs (vapeurs saturées) pendant quelques minutes peut être mortel. Des vapeurs saturées sont possibles dans des endroits clos et/ou dans des conditions de mauvaise aération.

Peut causer l'irritation, la défaillance respiratoire, le coma ou la mort sans avertissement par l'odeur.

L'exposition par inhalation de ce produit à des concentrations extrêmement élevées, comme un déversement accidentel au cours duquel la concentration atteint ou dépasse la plage d'inflammabilité peut causer l'arythmie cardiaque.

CONTACT OCULAIRE :

Les vapeurs peuvent causer une légère irritation et le contact du liquide avec les yeux peut causer la cécité.

CONTACT CUTANÉ :

L'exposition au gaz en expansion rapide ou au liquide se vaporisant peut causer des engelures.

INGESTION :

N'est pas considéré comme étant un risque.

INHALATION :

L'exposition à de faibles concentrations peut avoir un effet légèrement anesthésique. Seule l'exposition à des concentrations extrêmement élevées peut entraîner des effets physiologiques.

EFFETS SYSTÉMIQUES ET AUTRES :

Dans les études sur les humains, le propylène à de très hautes concentrations a causé le larmolement, la toux et le vomissement.

CANCÉROGÉNÉICITÉ :

Aucune preuve n'a été consignée par la NTP, et ce produit est désigné par l'IARC comme étant « non classifiable quant à sa cancérogénicité pour les humains ».

TÉRATOLOGIE :

Aucune preuve.

EFFETS SUR LA REPRODUCTION :

Aucune preuve consignée.

5. PREMIERS SOINS

INHALATION :

Dans les cas d'urgence, utiliser une protection respiratoire adéquate afin d'extraire la victime immédiatement de l'exposition. Administrer la respiration artificielle si la respiration est arrêtée. Garder au repos. Obtenir promptement de l'aide médicale.

CONTACT OCULAIRE :

En cas d'engelure causée par le gaz en expansion rapide ou le liquide se vaporisant, obtenir promptement de l'aide médicale.

CONTACT CUTANÉ :

En cas d'engelure causée par le gaz en expansion rapide ou le liquide se vaporisant, obtenir promptement de l'aide médicale.

INGESTION :

Ne PAS faire vomir si du propylène liquide a été avalé. Obtenir immédiatement de l'aide médicale.

6. MESURES PRÉVENTIVES ET CORRECTIVES

PROTECTION PERSONNELLE :

Le choix d'équipement de protection personnelle dépend des conditions d'usage. Dans un système ouvert où le contact est probable, porter des lunettes résistantes au gaz, un bouclier facial, des salopettes résistantes aux produits chimiques et des gants de protection thermique ou chimique adéquats. Si le contact avec la peau ou les yeux est peu probable, mais peut se produire à la suite d'expositions courtes et/ou périodiques, porter des manches longues, des gants résistants aux produits chimiques, des lunettes de protection contre le gaz et un bouclier facial.

Si la concentration dans l'air peut dépasser les limites d'exposition professionnelle données à la Section 4 et si les mesures d'ingénierie ou d'autres moyens de réduction de l'exposition ne sont pas adéquats, il peut être nécessaire de porter un appareil respiratoire autonome afin de prévenir la surexposition par inhalation.

MESURES D'INGÉNIERIE :

L'utilisation de ventilation d'évacuation locale est recommandée pour contrôler les émissions à proximité de la source. Les échantillons de laboratoire devraient être manipulés dans une hotte. Fournir une aération mécanique dans les espaces clos. Utiliser de l'équipement de ventilation résistant aux explosions.

MANUTENTION, ENTREPOSAGE ET TRANSPORT :

Garder les contenants fermés. Manipuler et ouvrir les contenants avec soin.

Ranger dans un endroit frais et bien aéré, à l'écart des matières incompatibles. Entreposer sous forme de liquide sous pression dans un appareil à pression.

Entreposer et charger le contenant à une température normale (jusqu'à 38 °C) et à la pression atmosphérique.

Le matériau accumulera une charge statique qui peut causer une étincelle. L'accumulation de charge statique peut devenir une source d'allumage. Employer des procédures adéquates de détente et de mise à la terre.

Les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit. Ne pas mettre sous pression, découper, chauffer ou souder des contenants vides. Ne pas réutiliser les contenants vides sans nettoyage et remise à neuf commerciaux.

DÉVERSEMENT TERRESTRE :

Éliminer la source d'allumage. Demeurer à l'écart, empêcher toute décharge additionnelle du produit, et ce, sans risque dans la mesure du possible.

Les vapeurs ou la poussière peuvent être nocives ou mortelles. Avertir les occupants des zones en aval.

Laisser s'évaporer.

Consulter un expert pour l'élimination de la matière récupérée. S'assurer que l'élimination est conforme aux exigences gouvernementales et aux règlements d'élimination locaux. Immédiatement aviser les autorités appropriées.

Prendre toutes mesures additionnelles nécessaires afin de prévenir et corriger aux effets adverses du déversement.

DÉVERSEMENT AQUATIQUE :

Éliminer la source d'allumage. Les vapeurs ou la poussière peuvent être nocives ou mortelles. Avertir les occupants et les vaisseaux en aval.

Laisser s'évaporer de la surface.

Consulter un expert pour l'élimination de la matière récupérée. S'assurer que l'élimination est conforme aux exigences gouvernementales et aux règlements d'élimination locaux. Immédiatement aviser les autorités appropriées.

Prendre toutes mesures additionnelles nécessaires afin de prévenir et corriger aux effets adverses du déversement.

7. RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

Point d'éclair : -162 °F

Auto-allumage : 860 °F (460 °C)

Limites d'inflammabilité : LEL 2,0 % UEL 11,1 %

RISQUES GÉNÉRAUX :

Extrêmement inflammable : La matière s'enflamme facilement à température ambiante.

Gaz inflammable : Peut facilement former des mélanges combustibles au point d'éclair ou au-dessus.

Des gaz toxiques se forment à la combustion.

Décharge statique : La matière peut accumuler une charge statique qui peut causer une étincelle.

Autoréfrigération : Les orifices de drainage peuvent s'obstruer et les robinets peuvent devenir inopérants en raison de la formation de glace causée par l'expansion des vapeurs ou la vaporisation du liquide.

LUTTE CONTRE L'INCENDIE :

Utiliser une brume d'eau pour refroidir les surfaces exposées au feu et protéger le personnel.

Couper l'alimentation de carburant au feu s'il est possible de le faire sans risque. Si une fuite ou un déversement ne s'est pas allumé, utiliser une brume d'eau pour disperser les vapeurs.

Ne pas éteindre les flammes à la fuite en raison de la possibilité de rallumage explosif incontrôlé. Couper l'alimentation en carburant et/ou laisser brûler.

Éteindre les petits incendies résiduels avec de la poudre chimique ou une brume d'eau.

Tenter de couvrir les déversements de mousse.

Protection respiratoire et oculaire requise pour le personnel de lutte contre l'incendie.

Un appareil respiratoire autonome doit être porté pour lutter contre tout incendie à l'intérieur et tout incendie d'importance à l'extérieur. Pour les petits incendies à l'intérieur qui peuvent facilement être éteints avec un extincteur, l'utilisation d'un appareil respiratoire autonome pourrait ne pas être nécessaire.

PRODUITS DANGEREUX RÉSULTANT DE LA COMBUSTION :

Fumée, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone lors de la décomposition thermique.

8. RÉACTIVITÉ

STABILITÉ :

Ce produit est stable. Aucun risque de polymérisation dangereuse.

MATIÈRES INCOMPATIBLES ET CONDITIONS À ÉVITER :

Acides minéraux concentrés, composés halogénés, dioxyde d'azote, agents oxydants et soufre fondu.

DÉCOMPOSITION DANGEREUSE :

La combustion incomplète peut produire du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et d'autres gaz toxiques.

9. REMARQUES

Tous les ingrédients de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.

Nexen ne sait pas comment ses clients manipuleront, entreposeront, transborderont, distribueront ou utiliseront le gaz propylène empuanti ou non et ne peut donc donner aucune garantie quant au gaz propylène ou à l'odorant après que le client prenne possession des matières. Nous recommandons aux clients de Nexen de fournir à leurs employés et à leurs clients éventuels l'information nécessaire concernant les caractéristiques du propylène, comment ces caractéristiques affectent les employés ou les clients, y compris la limitation de détection du gaz non empuanti ou qui peut être ajoutée lors de la distribution ultérieure.

Avec la manutention, le transport et l'entreposage adéquat, ajouter un empuanteur chimique tel que l'éthylmercaptan s'est avéré être une méthode d'avertissement efficace, mais tous les odorants ont certaines limites. L'efficacité de l'empuanteur peut être réduite par l'odorat d'une personne, par des odeurs concurrentes et par l'oxydation, ce qui peut causer une situation de risque.

Des renseignements de sécurité additionnels sont contenus dans la fiche signalétique. L'expérience dans l'industrie a démontré que les flux de gaz naturel contiennent des traces de radon, un gaz radioactif naturellement présent et de produits de désintégration de particules radioactives qui peuvent s'accumuler dans l'équipement de traitement ou les contenants. Ces matières émettent des rayons gamma, alpha et bêta. Puisque les rayons gamma peuvent pénétrer dans les parois d'équipement intact, il existe un risque d'exposition sur ou à proximité de la surface externe de l'équipement de traitement qui contient des flux enrichis de radon ou des accumulations de produits de la désintégration du radon. L'équipement émettant des rayons gamma à des doses au-dessus du rayonnement naturel doit être considéré comme étant contaminé par des dépôts externes de produits de la désintégration du radon émettant des rayons alpha et bêta.

Des mesures doivent être prises afin de prévenir l'inhalation ou l'ingestion de matière émettant des rayons alpha ou bêta. Avant d'effectuer de l'entretien dans un environnement contaminé, suivre toutes les procédures d'arrêt sécuritaire et de libération des gaz et attendre au moins 4 heures après la fin des procédures d'arrêt d'ouvrir l'équipement et procéder aux réparations. Cette période de temps permet aux taux de rayons gamma de baisser au niveau naturel. Le personnel d'entretien doit porter de l'équipement de protection personnel adéquat et suivre les pratiques de sécurité et d'hygiène industrielles et écologiques conformément aux règlements et directives industrielles en vigueur.

10. PRÉPARATION

Date de préparation : JUIN 2008
Préparé par BernzOmatic
1 BernzOmatic Drive
Medina, NY 14103

ATTENTION : Les renseignements contenus dans les présentes ne s'appliquent qu'à ce produit ou cette matière et peuvent ne pas être valides si le produit ou la matière est utilisé(e) dans certaines combinaisons avec d'autres produits ou matériaux ou dans un procédé quelconque. Si le produit n'est pas utilisé à une fin ou dans des conditions qui sont normales et raisonnablement prévisibles, il n'est pas possible de considérer ces renseignements comme étant complets ou applicables. Pour plus de certitude, consulter le fournisseur pour les usages autres que ceux décrits à la Section 1. Les renseignements contenus dans les présentes sont basés sur l'information disponible à la date de préparation indiquée. Cette fiche signalétique est destinée seulement aux clients de Nexen et à leurs employés et agents. La distribution de cette fiche signalétique par des clients de Nexen à quiconque d'autre est interdite sans le consentement par écrit de Nexen.